



Traité transpacifique : un signal positif pour le libre-échange

Après plus de cinq ans d'intenses négociations, les douze pays riverains du Pacifique (États-Unis, Japon, Australie, Brunei, Chili, Canada, Malaisie, Mexique, Nouvelle Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam) ont trouvé un accord et conclu un traité de commerce orienté vers l'avenir. Une fois ratifié, le traité de libre-échange trans-pacifique, ou Trans-Pacific Partnership (TPP), deviendra le plus vaste accord de libre-échange au monde, englobant 40 % de l'économie mondiale et 25 % du commerce mondial. Plusieurs acteurs de poids comme l'Indonésie, la Thaïlande et la Corée du Sud ont fait connaître leur souhait d'adhérer également au TTP.

Le traité doit réduire les entraves tarifaires et non-tarifaires au commerce des biens et services, promouvoir les investissements, renforcer la coopération au regard des règlements et soutenir l'intégration régionale. Le document adresse aussi des défis concrets de demain, comme la numérisation. Même si la Chine, deuxième économie au monde, a été tenue à l'écart, le TTP constitue un signal fort et positif en faveur du libre-échange à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, les négociations en cours pour le partenariat entre les États-Unis et l'Union européenne (TTIP) n'en deviennent que plus importantes. economie suisse les accompagne activement, afin de pouvoir pallier d'éventuelles discriminations de notre industrie d'exportation.

Pour la Suisse, qui négocie et a signé des accords de libre-échange avec de nombreux États asiatiques, le TPP accentue encore la portée considérable d'une politique économique extérieure proactive et d'un libre accès aux marchés. Il faut que les entreprises helvétiques soient traitées sur un pied d'égalité pour pouvoir s'imposer dans la compétition internationale. Dès lors, il faut continuer d'étendre

et d'améliorer le réseau suisse d'accords de libre-échange.